

Règlement d'ordre intérieur de l'asbl

Ce règlement est d'application dans toutes les installations (piscine, vestiaires, terrains de tennis, salle de ping pong...) que ce soit en tant que membre ou simple visiteur.

- Toute personne ayant payé sa cotisation sera considérée comme membre
- Les enfants de moins de 11 ans seront accompagnés d'un adulte en dehors des cours (l'entrée payée par le club vaut pour la durée du cours) si l'enfant et/ou les parents souhaitent rester en piscine, ils devront s'acquitter d'une entrée piscine normale.
- Le moniteur viendra chercher l'enfant déposé dans un vestiaire collectif réservé
- Seule l'asbl se réserve le droit d'annuler ou de déplacer un cours
- L'annulation d'un cours pourra être valable jusqu'à 12h à l'avance, les cours pourront être remboursés avec un certificat médical de plus d'un mois.
- Toute sorte d'alimentation est interdite dans les installations
- Tout membre sera en tenue de sports adéquate (maillot, bonnet pour la piscine et short, t-shirt, chaussures de sports pour les autres activités)
- Une douche est obligatoire avant l'entrée à la piscine
- Les membres de l'asbl qui, par leur comportement nuiraient à la bonne tenue et au bon fonctionnement de l'asbl ou qui ne respecteraient pas les règles pourraient être exclus des cours soit temporairement soit définitivement.
- L'accès sera interdit à :
 - Toute personne n'ayant pas réglé sa cotisation
 - Toute personne sous influence ou en possession de drogue ou d'alcool
 - Toute personne accompagnée d'un animal
- Il est interdit de fumer dans les installations
- Le paiement des cours ou de l'abonnement se fera soit par compte soit de la main à la main avec le responsable.
- Sur demande des parents une attestation pour la mutuelle, une facture pour les chèques sports pourront être remplis par le responsable, ainsi qu'une attestation fiscale pour les stages.
- L'asbl décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de détérioration d'objets personnels (gsm, montre, lunettes...)
- L'asbl rappelle qu'elle n'exerce aucune surveillance sur les objets laissés dans les installations.
- Chaque membre est responsable de la bonne utilisation des vestiaires, des douches et du respect du présent règlement.
- Les parents qui sont contre la parution de photos prises lors des cours ou des stages doivent le stipuler à l'inscription.
- Les règles concernant les données privées sont strictement appliquées.
- Les réclamations éventuelles sont à envoyer soit par courrier au siège social soit par email à l'adresse info@sportsdo.be
- Tout litige ou cas non prévu dans ce règlement sera examiné et réglé par l'asbl.
- **Respectez les règles Covid, port du masque à partir de 12 ans et 1m50 de distance.**

Nous restons à votre entière disposition pour tout autre renseignement...

Sportivement vôtre